

# GARGARISMES

le Journal qui vous fait schtroumpfer !

## EDITO

En préparant ce #3, on a beaucoup parlé d'objectivité. *Gargarismes* défend-il la neutralité du journalisme et l'objectivité de l'information ?

Absolument pas – c'est des foutaises, tout ça. Dans la sélection des articles, dans le choix des mots, dans l'ajustement du ton : *rien* n'est vraiment anodin et les convictions sont souvent transparentes. D'ailleurs c'est bien parce qu'on est convaincu que les médias classiques sont trop souvent sur la même ligne politique qu'on a créé le nôtre. Maintenant qu'on en est là, c'est pas le moment de se taire !

Oui, *mais*. Depuis le début en mars dernier, on a récolté des avis assez différents. Quel que soit le sujet, certains lecteurs partageront le point de vue d'un texte, d'autres seront déçu.e.s parce que le sujet n'est pas assez creusé, ou parce qu'ils ne sont simplement pas d'accord ; d'autres encore y trouveront de quoi alimenter leur propre réflexion, voire le point de départ d'un nouveau questionnement.

Alors peut-on s'adresser à tou.te.s avec le ton et la profondeur qui convient à chacun.e ? Partir de zéro s'il le faut et aller jusqu'au bout de sa pensée. Apporter des faits, des citations, des chiffres pour être convaincant, mais sans affadir sa subjectivité. Mélanger tout ça dans un espace souvent trop petit. Et se confronter déjà, avant même l'impression, aux premières relectures – puisqu'on n'est bien sûr pas d'accord entre nous. Cette formule magique, on la cherche ; et si on la trouve, ce sera sans doute par hasard !

Dans le #2, on parle de la prison. Les auteurs ont choisi de faire une « photo » grand angle du monde carcéral, en pariant sur le fait que la photo parlerait d'elle-même. C'est un point de vue plutôt objectif – trop ? Quoiqu'il en soit, on publiera encore sur la prison. Et puisqu'on tient dans *Gargarismes* à relayer celles et ceux qu'on n'entend pas, on parlera des luttes de l'intérieur plutôt que de celles des maton.ne.s, qui ont à chaque mouvement parole dans *Ouest-France*.

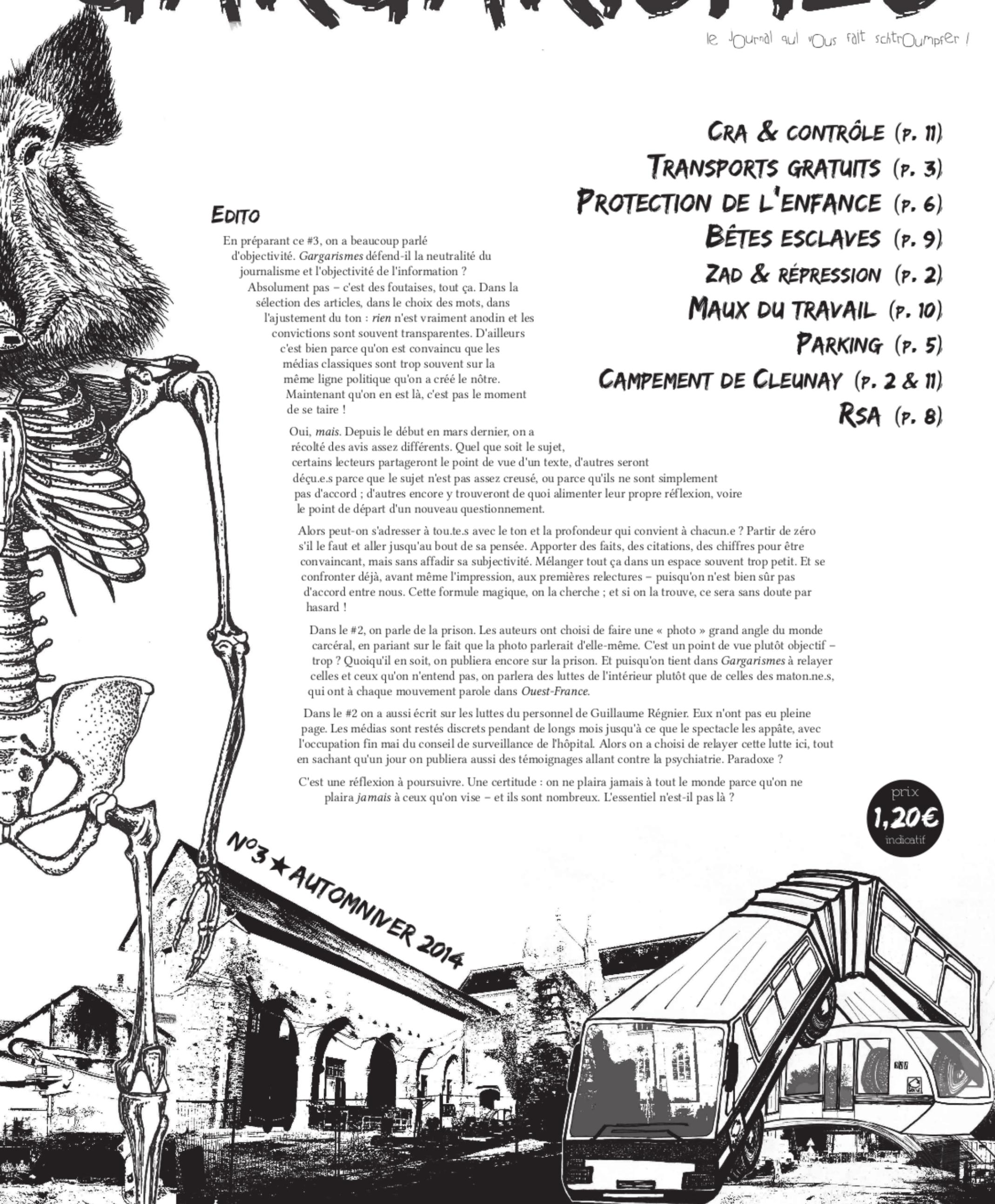
Dans le #2 on a aussi écrit sur les luttes du personnel de Guillaume Régnier. Eux n'ont pas eu pleine page. Les médias sont restés discrets pendant de longs mois jusqu'à ce que le spectacle les appâte, avec l'occupation fin mai du conseil de surveillance de l'hôpital. Alors on a choisi de relayer cette lutte ici, tout en sachant qu'un jour on publiera aussi des témoignages allant contre la psychiatrie. Paradoxe ?

C'est une réflexion à poursuivre. Une certitude : on ne plaira jamais à tout le monde parce qu'on ne plaira *jamais* à ceux qu'on vise – et ils sont nombreux. L'essentiel n'est-il pas là ?

CRA & CONTRÔLE	(p. 11)
TRANSPORTS GRATUITS	(p. 3)
PROTECTION DE L'ENFANCE	(p. 6)
BÊTES ESCLAVES	(p. 9)
ZAD & RÉPRESSION	(p. 2)
MAUX DU TRAVAIL	(p. 10)
PARKING	(p. 5)
CAMPMENT DE CLEUNAY	(p. 2 & 11)
RSA	(p. 8)

prix  
**1,20€**  
indicatif

N°3 ★ AUTOMNIVER 2014



## GARGARISMES

gargamail@riseup.net

(...toujours pas d'adresse postale, mais on est proche !)

Qui a baigné dans c't'affaire ?

Yeun, Sam, Ramine, Marie L., Marie, Marianne, Julien, Gwennenn, Gaspard, Elon mar Darius, Ed, Coco, Aurélie

Les textes et illustrations, même non signés, n'engagent que la responsabilité de leurs auteur.e.s.

La mise en page est bidouillée avec Gimp et Scribus.

Tout l'tintouin est imprimé chez IPO, à Bruz (depuis le début... mais on avait oublié de le dire !)

Directeur de la publication : Marc Énergé

Tirage : 800 exemplaires

Prochain n° : dans 3-4 mois

• • •

## Féminisation des textes ?

Dans la langue française, le masculin « l'emporte sur le féminin ». La féminisation des textes a pour but de rendre visible le masculin ET le féminin. Dans *Gargarismes*, les auteurs/trices sont incité.e.s à mais pas obligé.e.s de féminiser car nous ne voulons pas exclure des personnes n'ayant pas l'habitude de cette pratique. Donc ce sera la surprise selon les articles !

Ce petit texte explicatif est un condensé de celui que vous pouvez trouver dans *Gargarismes* #1.

• • •

## ACCESSIBILITÉ : APPEL À TÉMOIGNAGES

Nous devons écrire un article sur cette question dans ce numéro, faute de temps, nous le reportons au prochain.

Ces témoignages concerneraient le concept d'accessibilité au sens large, notamment :

*Le report de la loi 2015 sur l'accessibilité des personnes handicapées*

La loi du 11 février 2005 prévoyait une série de mesures en faveur des personnes handicapées. L'une d'entre elles concernait l'accessibilité de ces dernières aux lieux publics, aux habitations, aux transports, à la voirie, aux écoles, etc... L'échéance fixée pour la mise aux normes de l'ensemble de ces structures était de dix ans, soit 2015. Mais en février dernier, le gouvernement a annoncé qu'il ne pourrait pas tenir cette échéance et qu'elle était reportée, entre trois à neuf ans selon les secteurs. Quel en sera l'impact localement ?

Des choses ont malgré tout été mises en œuvre depuis 2005. Qu'en est-il à Rennes ? L'idée serait donc de faire le point sur ce qui a été réalisé (ou pas !) et sur ce qui reste à entreprendre (que ce « restant » soit officiellement reconnu et déclaré par la Mairie, ou repéré par les citoyens-ennes, qu'ils soient handicapé.e.s ou pas d'ailleurs !)

*L'accueil à la CAF, au Pôle Emploi, à la préfecture...*

Depuis cet été, la Caisse d'Allocations Familiales, tout comme la préfecture, accueillent sur rendez-vous. Quel impact en terme d'accessibilité ? Avez-vous rencontré des problèmes depuis ce changement ? De façon plus générale, les institutions fonctionnent de plus en plus par internet, par téléphone, avec un accueil physique limité. Quelle est votre expérience sur ce fonctionnement ?

# Campement de Cleunay : une majorité unie ?!

**D**urant le conseil municipal du 15 septembre 2015, on reparlait du campement des migrant.e.s de Cleunay. Se préoccupait-on de ce qu'ils/elles sont devenu.e.s ? Pas vraiment, l'enjeu était tout autre.

Tout a commencé avec l'intervention d'une membre de l'opposition, malheureusement inconnue par moi, trop confiante dans un dictaphone grésillant. Brandissant le problème de migrant.e.s venus « chercher sur le territoire français des conditions de vie meilleure » mais n'ayant que « très peu d'espoir d'intégration et de réussite » au vu de l'absence d'accueil adapté, son groupe « [s'il se réjouissait] que la loi ait été respectée [se posait] toutefois une question importante : comment comptez vous répondre au double objectif qui est le vôtre la fermeté en matière de respect de l'ordre républicain et d'humanité dans la prise en charge des personnes ? » Puis de pointer du doigt les positions antagonistes au sein de la majorité entre le PS d'une part, EELV et le Front de Gauche, d'autre part, comme l'atteste le communiqué conjoint de ces deux partis : *S'appuyer sur les associations pour apporter une réponse humaine aux migrants de Cleunay. « Vous expliquez que vous étiez d'accord sur l'essentiel, enfin presque tout, pas sur ce dossier en tout cas si on en juge par les réactions de ces dernières semaines. »* Et d'asséner le coup fatal : *« Dans ces conditions n'est-il pas légitime de vous poser une question : madame avez vous encore une majorité stable ou bien est-elle elle aussi à géométrie variable ? »* Mais deux coups dans l'eau. F. Bourcier (PS) reprit dans son discours l'irresponsabilité de « laisser des gens sur notre territoire sans être ni expulsables ni régularisables », engendrant précarité et délinquance, et réaffirma son adhésion à la politique nationale, résumée au couple expulsions/régularisations. Puis il souligna que l'ensemble de la majorité travaillait sur ces questions. Ensuite le Front de gauche, par la voix de V. Faucheux, défendit ses positions, en léger décalage avec l'intervention précédente : le problème du logement

étant la conséquence de la réforme de la plateforme régionale d'accueil des demandeurs d'asile, il faut la remettre en cause. Par ailleurs, « on peut faire autrement pour héberger ces populations » par des « processus de conventionnement » entre les associations et la ville de Rennes. Finalement, M. Theurier (EELV) intervint « pour réagir aux attaques et aux sous entendus », défendant une majorité « solide », « au travail », avec des débats « intrinsèques » mais animés seulement par « l'intérêt général des rennais et des rennaises. »

Quel spectacle étonnant. Sur le fond, pas grand chose, sauf le constat des similitudes des discours portés sur les migrant.e.s par le PS et l'opposition. Des politicien.ne.s échangeant des tirades dans le plus pur style langue de bois. Même V. Faucheux, qui s'attaque davantage au fond politique de l'affaire, ne parle plus de « réquisition » mais de « processus de conventionnement ». Respectabilité, quand tu nous tiens... Est-ce pour cela que M. Theurier se sent obligé de défendre la majorité dont il fait partie ? Pourquoi minorer des divergences qui sont soulignées dans des communiqués dénonciateurs ? Pour que l'électeur/trice ne se sente pas dupé.e par la fusion des listes ? Il y aurait alors deux arènes politiques : celle du peuple et celle des élu.e.s. Sans doute pour des raisons stratégiques, on communique de manières différentes : radicaux d'un côté, respectables de l'autre. Il serait dommage de faire foirer les négociations en cours sur des solutions de logement des migrant.e.s à cause d'un discours mal placé. Ne sauront la réalité des engagements que ceux et celles qui traînent dans les arcanes du pouvoir. Arrêter les double discours et faire preuve de transparence serait sans doute plus efficace qu'organiser des assises de la démocratie. En tout cas pour ceux et celles qui pensent qu'on peut encore combler le fossé entre élu.e.s et habitant.e.s.

Marianne

• • •

## LA POLICE TRAVAILLE, ÇA CRÈVE LES YEUX !

*Le 22 février dernier, 50000 personnes manifestaient dans les rues de Nantes contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Pour quelques vitrines brisées et une poignée d'affrontements, les journaux du week-end, unanimes, n'eurent pas de mots assez durs : « saccage », « ville dévastée », « 1000 casseurs », « carnage »... Sur le reste de l'histoire, ils ont été beaucoup plus timides – voire muets. Journaliste, c'est décidément un dur métier. Alors voilà un modeste récapitulatif.*

*Dans les jours qui suivent la manifestation et jusqu'à fin juin, près de 30 personnes ont été arrêtées. Suivent une ribambelle de procès, dont une dizaine de comparutions immédiates devant le juge débouchant toutes sur des condamnations : des mois de prison avec sursis et parfois mise à l'épreuve, des interdictions de manifester ou de pointer le bout du nez en Loire-Atlantique, jusqu'à de la prison ferme pour au moins quatre d'entre eux. Enguerrand, un rennais de 23 ans, y est encore pour un moment et c'est possible de lui écrire (voir infos sur [zad.nadir.org](http://zad.nadir.org)). Le 16 juillet, un autre inculpé se faisait la malle avant le rendu de son procès. Faut dire qu'il n'était même pas à Nantes ce jour-là et que le procureur réclamait un an ferme, auquel le juge a finalement ajouté 6 mois de sursis... Il court toujours et Gargarismes lui souhaite bon vent.*

*Si la justice a travaillé sans relâche à user les opposant.e.s, la police n'a pas chômé non plus. Les armes « non létales » de type flashball n'ont effectivement pas tué, mais bel et bien blessé plus de 50 personnes dont 13 au visage ; au moins 3 manifestants ont perdu un œil et viennent s'ajouter à la longue liste des mutilé.e.s par la police ces dernières années en France (voir les sites des collectifs 27 novembre 2007 et Face aux armes de la police).*

*Entre traque judiciaire et brutalité policière, on croirait discerner un message : « ne bronchez plus ! »*

# Les transports gratuits : c'est pratique !

**M**ême le parti qui se dit le plus radical à gauche peine à revendiquer clairement une gratuité totale, qui resterait la seule forme vraiment juste et égalitaire de déplacement partagé. Les tarifs augmentent, les contrôles s'accroissent mais certain-e-s s'organisent face à cette politique sécuritaire. J'ai voulu répondre à plusieurs questions : avec quoi rime la politique rennaise de transports ? Pourquoi vouloir échapper au système existant et comment s'organiser ? Enfin, au-delà de l'idéal philosophique ou politique, à quelle possibilité pratique pourrait correspondre à Rennes ce qui reste aujourd'hui dénigré comme un fantasme ou une utopie ?

## UNE POLITIQUE DE TRANSPORTS DE MOINS EN MOINS COMMUNS

« Je monte, je valide ». Depuis cet été les voyageurs sont martelés par ce message omniprésent sur les frontons des bus rennais. Depuis le premier septembre le ticket vendu à l'unité a augmenté, maintenant il faut sortir 1,50 € de sa poche pour pouvoir rentrer dans le bus. Sur le site de la STAR on peut lire ironiquement que ce coût du voyage à l'unité est de un peu plus de 1 euro<sup>1</sup>. Est-ce parce que la fraude augmente que les tarifs grimpent ou l'inverse ? Jusqu'où nos transports sont-ils publics et la gratuité sociale ?

On peut se demander à quoi doit servir le réseau STAR. Mais on peut changer d'angle et se pencher sur qui ils profitent, car s'ils servent les personnes qui se déplacent ils profitent en revanche davantage aux entreprises chez qui on se rend pour gagner notre argent et aux commerces chez qui on va le dépenser. D'une autre manière ils ne servent peut-être pas à toutes et tous mais profitent à tout le monde par leur plus faible impact environnemental et en réduisant le trafic. Savoir qui doit payer les transports c'est donc se demander non plus qui les utilise mais qui y trouve un avantage. Certes les utilisateur-trice-s doivent se retrouver avantagé-e-s dans le choix d'un mode de déplacement plus écologique mais pour cela il faut que la tarification aille dans ce sens. En y réfléchissant bien chacun-e bénéficie du réseau de transports publics et aucun-e n'est moins légitime à participer à son fonctionnement qu'il-elle soit piéton-ne, cycliste ou automobiliste.

Que chacun-e puisse se déplacer certes, mais selon quelles modalités ? Ses besoins professionnels ? Ses capacités financières ? Si c'est dans les transports qu'il faut commencer à construire le commun qui doit fonder une société juste, alors il devient plus juste de rejeter ces critères évoqués pour revendiquer une liberté de circulation sans conditions, c'est-à-dire selon nos envies.

Que chacun-e puisse se déplacer selon ses envies, c'est ce qu'est censé permettre le dispositif de tarification progressive (des abonnements adaptés) et la gratuité dite sociale. Ce qui est à critiquer dans un tel système

c'est l'incohérence due à son imperfection. Les personnes qui ne correspondent pas aux critères administratifs ou qui n'empruntent pas régulièrement doivent payer davantage, ce qui fait que certain-e-s payent plus pour utiliser moins, avec moins de moyens. La gratuité du réseau à Rennes n'a de sociale que le nom, façade d'une politique socialiste faussement de gauche. Car une gratuité vraiment sociale ne peut être que totale et inconditionnelle.

Celle qui est en place ne fait qu'ajouter des démarches administratives à celles et ceux qui les subissent déjà le plus d'une part ; d'autre part elle stigmatise encore une partie de la population la plus précaire et sert de prétexte à la qualifier de profiteuse. Les pauvres il faut bien les aider mais faudrait pas qu'il y en ait trop. Est-ce un malheureux hasard si nombre de migrant-e-s en situation irrégulière se font arrêter et incarcérer suite à des contrôles de bus ? Quoi qu'il en soit toute politique de transports dépasse la simple gestion des flux de personnes et revête des dimensions politiques plus larges. Ainsi, il est intéressant de voir comment, face aux règles individualistes et sécuritaires, réagissent les individus et des groupes. Ça a déjà été le cas pour plus de la moitié des usager-es interrogé-es<sup>2</sup>. À Rennes le transport gratuit illégal de fait représenterait 10 % du trafic. Ils appellent cela de la fraude, mauvaise et incivique, pour d'autres c'est un usage aussi nécessaire que légitime.

## COMMENT S'ORGANISE-T-ON DÉJÀ ?

« En tant de crise, être solidaire c'est payer son ticket » peut-on lire très sérieusement dans la brochure de Kéolis<sup>3</sup> qui met le paquet pour lutter contre la fraude. Pourtant la solidarité semble plutôt se rechercher dans l'opposition au système marchand. Quand on ne peut pas ou que l'on ne veut pas payer, il est possible de faire autrement. C'est ce que montrent les initiatives qui suivent. Parmi celles-ci on peut noter l'usage des réseaux sociaux, smartphones ou simplement des textos entre ami-e-s pour se prévenir des contrôles. Certain-e-s se contentent de partager les titres de transport individuels en les laissant aux sorties du métro. Bien qu'il soit interdit de se le donner, sans quoi l'on peut se voir infliger l'amende la plus haute (169 €), cela reste un geste encore simple et solidaire pourtant vu comme un geste antisocial. Les fraudeur-se-s deviennent alors vite les boucs émissaires de tout le système. On divise et on met dans des cases. On voudrait séparer les pauvres des riches et les honnêtes gens des malheureux fraudeurs en manque d'éducation civique susceptibles de provoquer des incidents<sup>4</sup>. Bientôt pourra-t-on peut-être lire dans le

métro des appels à dénonciation comme l'a fait la mairie de Lisbonne<sup>5</sup>. Au contraire certain-e-s revendiquent davantage la légitimité de la fraude et développent les moyens de sa mise en place.

Ainsi des mutuelles ont pour but de rassembler fraudeuses et fraudeurs pour mettre en commun des cotisations et constituer une caisse qui servira ensuite à payer les contraventions. Au-delà de l'aspect financier ces groupes sont l'occasion d'échanger des techniques pour échapper ou réduire les risques de contrôle, et militer publiquement et ouvertement en faveur de la gratuité. À Rennes se sont constitués plusieurs de ces groupes de différentes tailles correspondant à différentes pratiques et fréquences d'utilisation du métro ou du bus. Parmi celles-ci un groupe se réunit toutes les semaines et finance en partie sa caisse avec des cantines sur le campus universitaire.

Mais bien que ces pratiques soient légitimes et efficaces pour certain-e-s, ces démarches ne peuvent constituer de projet politique qu'en ayant en ligne de mire une volonté de voir émerger à Rennes la gratuité totale, la liberté de circulation pour toutes et tous sans conditions. Il reste à imaginer l'institutionnalisation d'un tel idéal.

## COMMENT FERAIT-ON ?

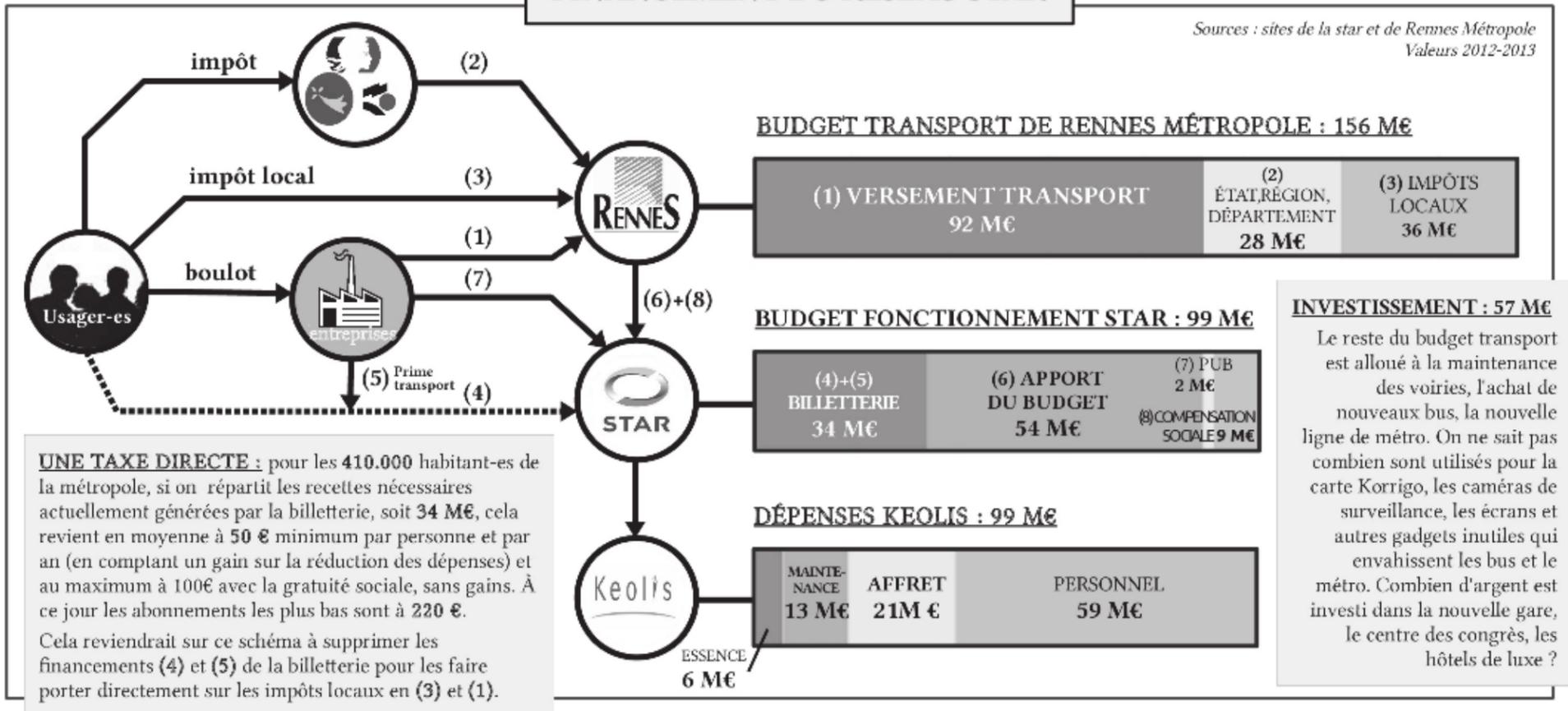
La gratuité existe déjà dans certaines communes et villes et n'est pas en cela une utopie. On peut s'inspirer de ces expériences pour appuyer l'idée que la fluidité et la fréquentation augmenteraient même si ce n'est pas forcément le but recherché par les utilisateur-trice-s. Comment mettrait-on en place la gratuité des bus et métros à Rennes ? Je propose plusieurs pistes de réflexion qui se veulent concrètes. Premièrement il s'agit de dissiper la confusion qui traîne derrière l'idée de gratuité. Il ne s'agit pas de faire descendre l'argent du ciel. Rien en soi n'est absolument gratuit. La question est alors de savoir qui paye et combien ? La mise en place d'une utilisation du réseau bus et métro en libre-service se veut répartir différemment et de manière plus juste les coûts de celui-ci. Il s'agit dans le travail qui suit de s'intéresser aux dépenses et aux recettes de la STAR.

## Les dépenses

La mise en place de la gratuité permettra de réduire les dépenses liées au caractère payant du réseau ! Ainsi on gagnerait autant d'argent qu'il y a aujourd'hui à payer pour les contrôleurs, les composteurs, l'impression des tickets, la fabrication des cartes Korrigo, la bureaucratie qui s'occupe des abonnements et des contraventions,

## FINANCEMENT DU RÉSEAU STAR

Sources : sites de la star et de Rennes Métropole  
Valeurs 2012-2013



l'auto-publicité. Parmi les dépenses pouvant être réduites on peut aller chercher dans ce qui me semble inutile : tous les écrans et services high-techs qui envahissent les bus. Ai-je vraiment envie de subir la TV du smartphone de mon voisin ? À quel point ai-je besoin d'avoir des horaires interactifs ? À Châteauroux la suppression de ces dépenses a réduit déjà de moitié le coût des utilisateur-trice-s, et même si on ne peut espérer gagner autant pour une ville comme Rennes, cela constituerait déjà une part importante des gains.

### Les recettes

La ville peut se vanter de payer 75 % de chaque voyage mais n'oublions pas que la ville, c'est nous ! Si c'est bien l'entité politique qui verse des sous à Keolis, cet argent provient des impôts des habitant-e-s. Et quand les entreprises payent, c'est avec le résultat des travailleurs et travailleuses (mais aussi des spéculations que l'on pourrait aussi plus taxer).

On ne peut rouler en bus sans pétrole et sans chauffeur-se-s, ce qui veut dire que si l'on ne peut réduire les dépenses il faut remanier les recettes. On peut déjà remarquer que la taxe versement transport déjà au maximum (2 %) couvrirait à elle seule le fonctionnement de tout le réseau si elle ne servait qu'à cela. On peut alors se demander comment est utilisé cet argent investi ailleurs ? Un nouveau centre des congrès ? Une nouvelle gare ? Jusqu'où préférons nous tel ou tel autre projet ?

La prime transport aide également les usager-es à payer

la moitié de leurs abonnements, il ne serait donc pas plus illégitime de concevoir une taxe spécifique qui viendrait remplacer cette prime et qui soit plus directe et plus répartie. Cela inciterait peut-être les entreprises à favoriser les transports en commun. Pour pallier au manque à gagner avec le tourisme, on peut facilement imaginer une augmentation de la taxe de séjour, ce qui ne saurait choquer les riches investisseurs parisiens qui viendraient blablater au futur centre des congrès. Même les commerçants vont dans ce sens. Ils offrent déjà les transports et le parking à leurs clients pour les faire venir<sup>6</sup>, pourquoi ne pas les faire participer directement par une taxe spécifique ?

Enfin, il faut comprendre que cette mise en place de la gratuité ne supprimerait pas entièrement le fait de devoir payer à un moment ou un autre l'usage des transports. Seulement il faut imaginer que cette contribution « citoyenne » se ferait par le biais d'une

taxe locale qui serait plus juste et plus avantageuse. Pourquoi ? Premièrement elle serait plus juste car chacun-e s'en acquitterait selon sa situation financière et personne n'en serait exempt. Cela veut dire que celles et ceux qui ne peuvent pas payer ne paieraient pas plus, que celles-eux qui paient déjà et qui le peuvent paieront moins et que celles-eux qui ont les moyens mais qui n'empruntent pas le réseau paieront aussi. Cela reviendrait à payer une forme d'abonnement dont le coût serait triplement réduit car réparti sur plus d'usager-es et réduit par les dépenses liées à la billetterie en moins, enfin réduit par l'augmentation des autres recettes.

D'une façon simple on peut résumer la situation comme suit : toute tarification des transports ne peut être entièrement juste et sociale, pour cette raison la fraude est légitime. De même que les services de base comme l'accès à l'eau et la nourriture devraient sortir du système marchand, le droit à la liberté de circulation doit être inconditionnel. Ainsi la mise en place d'une gratuité des transports serait enfin un vrai choix politique. Les ressources matérielles et financières sont là, la question est de savoir comment nos dirigeant-es veulent bien préférer les répartir, et à travers cela compartimenter nos espaces de vies et nos habitudes.

Gaspard

1. www.maintenantjesais.fr, star.fr
2. Sondage OpinionWay de 2011 repris par Keolis en Février 2014 : 55 % avouent avoir déjà fraudé
3. Revue Kéolis Keo' Février 2014
4. Revue Kéolis Keo' Février 2014, par le directeur Marketing
5. *Courrier International* du 20 mars 2014 « Usagers responsables, dénoncez les pauvres ! » de José Vitor Malheiros
6. *Ouest-France* du 30 septembre 2014, édition Rennes

## ON NE VA PAS MARCHER AUX PUCES !

Quelle différence y a-t-il entre une carte Korriogo et un pull en laine ? Bienôt plus beaucoup, et ce n'est pas une mauvaise blague Carambar. Qu'on soit contre le fichage ou contre l'exploitation animale on peut lutter contre le puçage des moutons. Ainsi éleveur-es et militant-e-s se retrouvent régulièrement comme le 15 septembre dernier où il-les ont occupé la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). La politique européenne et nationale oblige en effet à poser des

puces RFID, les mêmes que l'on trouve sur les cartes Korriogo, sur les animaux (pour les petites exploitations c'est un coût inutile). Les marginales qui refusent alors de se soumettre à la logique productiviste industrielle sont alors sanctionné-es. L'entretien du mois dernier qui a obligé le Directeur régional à descendre de son bureau n'a malheureusement pas été très fructueux. Derrière les cravates on nous assure que les revendications ont été remontées au rang hiérarchique supérieur mais que l'on est en démocratie et que cela dépend de plus haut.

Téléphones, cartes bleues, Korriogo... cette logique a malheureusement déjà fait de nous des moutons traçables et tracés.

# Parking

C'EST UN PARKING PAS LOIN DU PONT ST-HÉLIER. ENFIN, UN PARKING UN PEU INFORMEL. IL EST DRÔLE CAR IL NE RESSEMBLE PAS À GRAND-CHOSE PLANQUÉ DERRIÈRE UN STADE.



DE LA TERRE BATTUE, DES GRANDS ARBRES ET DE COQUETS PETITS PAVILLONS CONSTRUITS PAR LES CHEMINOTS DANS LES ANNÉES 50. IL A QUELQUE CHOSE D'UN JARDIN MAL ENTRETENU. SURTOUT QU'IL EST TOUT LE TEMPS DÉSERT.



ENFIN, PAS TOUT LE TEMPS : IL S'ANIME 3H PAR JOUR DE 11H30 À 14H30 PARCE QU'IL Y A UN SELF PAS LOIN.



ALORS COMMENCE L'ÉTRANGE BALLET DES VOTURES, DES CAMIONS, DES GENS.



VERS 11H30 ARRIVENT LES ARTISANS QUI REPARTENT VITE, 40 MINUTES ET C'EST PLIÉ.



PASSENT ENSUITE LES FILLES DE L'ÉCOLE D'ESTHÉTIQUE D'À CÔTÉ ET LES GENS DES BUREAUX, C'EST PAS LONG NON PLUS POUR EUX, 50 MINUTES TOUT AU PLUS. IL Y A PARFOIS DES RETARDATAIRES, SURTOUT LE VENDREDI.



11H45 - 12H15 12H05 - 12H45



12H30 - 13H50 13H05 - 14H10



PUIS IL Y A CEUX POUR QUI C'EST PLUS FLEXIBLE, ÇA SE VOIT À LEURS VOTURES D'AILLEURS, DES VOTURES DE PETITS BIG BOSS.

EUX NE VONT PAS ALLER AU SELF MAIS PLUTÔT AU BISTROT QUI FAIT L'ANGLE. NAPPE À CARREAUX ET ASSIETTE EN CÉRAMIQUE.



C'EST SÛR C'EST PLUS CHIC MAIS JE NE SUIS PAS CERTAINE QUE ÇA CHANGE QUELQUE CHOSE À CE QU'IL Y A DANS L'ASSIETTE.



MADE IN METRO...

...FROM PROMOCASH.



À 14H LES DERNIERS TRAINARDS SE HÂTENT UN PEU ET PUIS À 14H30 TOUT LE MONDE EST REPARTI.

ALORS JE SORS DE MON CAMION ET LAISSE LE PARKING QUITTER SA FONCTION POUR REDEVENIR PEU À PEU L'ENDROIT CALME ET VIDE OÙ JE ME RÉVEILLE CHAQUE MATIN.

# Protection de l'enfance : rouages et engrenages

**P**our commencer, on voulait vous expliquer ce qui nous a amené à écrire cet article. On est deux, sorti.e.s d'une formation d'éducateur spécialisé, et à avoir bossé dans la protection de l'enfance. Avant d'y aller, on avait déjà des appréhensions sur le fonctionnement de cette grande machine et de ses institutions, mais on avait quand même envie d'essayer d'y faire quelque chose. Créer, au milieu des textes de lois et des réglementations, des espaces pour vivre ensemble, interagir et construire des relations humaines qui nous permettent d'avancer, nous et les personnes qu'on y croiserait.

POLITIQUES SOCIALES : QUAND LE PROJET TRANSFORME L'HUMAIN EN MARCHANDISE

On ne va pas y couper, pour expliquer ce que c'est que la protection de l'enfance, il va falloir citer quelques lois. Le statut de mineur induit une condition particulière pour les moins de 18 ans. Avec la signature de la convention internationale des droits de l'enfant (1989) l'Etat doit « prévenir et protéger l'enfant de toutes formes de maltraitances ». Pour cela différents dispositifs sont mis en place, des mesures éducatives au domicile, jusqu'à retirer l'enfant de sa famille. On parle alors de placement<sup>1</sup>. En Ile-et-Vilaine, les mesures éducatives concernent 2% des 0-20 ans, soit environ 2700 enfants<sup>1</sup> qui sont confiés à l'ASE<sup>2</sup>. 52% de ces mesures sont des placements. Lorsque cette décision est prise le jeune est placé dans une famille d'accueil ou encore dans un foyer appelé M.E.C.S.<sup>3</sup>

Récemment des lois importantes légifèrent cet accueil : la loi du 2 janvier 2002 et celle du 5 mars 2007. Beaucoup de points mériteraient qu'on s'y attarde mais nous n'avons pas la place de tout détailler, alors on a choisi d'évoquer la nouvelle mode du social : le projet. Ce mot, on nous le sert à toutes les sauces. La loi du 2 janvier 2002 rénove l'action sociale, son objectif « est de rendre l'usager acteur de son projet », que les institutions s'adaptent aux personnes. Face à cette perspective nous ne sommes pas gagnés par l'enthousiasme ; peut être aurions-nous des doutes sur les réelles intentions de nos législateurs.

On essaie de nous convaincre que la méthodologie de projet nous sert à nous adapter, à être un outil pour sans cesse inventer dans l'intérêt des enfants qu'on accueille. Ah, l'intérêt de l'enfant ! Par notre travail auprès des enfants placés, nous avons souvent l'impression que cet enfant est oublié, ou pensé comme un objet. Cette méthodologie nous

**F**ace aux politiques sociales qui demandent rendement et normalisation, on a laissé les illusions qui nous restaient. Avec la colère qui monte, il y a eu l'envie d'écrire cet article. Ces derniers temps les articles et les reportages sur le sujet sont nombreux, alors pourquoi pas en faire un nous même ? Pour faire connaître ce qui se passe derrière les murs des institutions. Ce qu'on a vu, ce qu'on a vécu. Cet article est écrit selon notre point de vue « d'éducs », il aurait probablement une autre forme s'il avait été écrit par les jeunes qui y vivent.

arrive tout droit du monde de l'entreprise. L'idée est de rationaliser l'activité humaine, afin de pouvoir la quantifier. Cela permet d'une part de l'évaluer mais aussi de lui attribuer une valeur monétaire. Il nous faut alors penser nos interactions, notre quotidien en terme d'objectifs à réaliser. Nous, on pensait construire un quotidien où l'on pourrait se laisser surprendre, dans lequel il y aurait de la place pour l'inattendu, pour qu'il se fasse en fonction des gens qui y vivent.

Ainsi, en plus des projets institutionnels, pour chaque jeune il s'agit d'écrire un projet individualisé qui garantit un accompagnement singulier de chaque personne, en fonction de ses envies et de ses désirs. Concrètement il s'agit d'une fiche standardisée dont il faut remplir les différents axes : « santé », « scolarité », « vie de groupe », « famille », « loisirs ». Il faut donc inscrire la vie de chaque jeune dans ces cases, avec des objectifs précis et des moyens pour les

évaluer. Que tout rentre bien dans les cases et surtout que rien ne dépasse ! Dans les écoles qui forment les travailleurs sociaux, on entraîne le élève à un exercice : l'étude de situation. Le principe est simple. A partir de cinq pages d'écrits professionnels décrivant la situation d'une personne, ils doivent faire une analyse de ses besoins et proposer un projet en adéquation avec ceux-ci. Ainsi chaque futur travailleur social apprend à devenir une machine à projets, capable d'élaborer les grandes orientations de la vie d'une personne sans jamais l'avoir rencontrée.

Et qu'est ce qu'on fait quand il n'y a pas de cases dans lesquelles les faire rentrer ? Quand ils n'atteignent pas les objectifs ? Accueillir ces jeunes dans le cadre d'un projet, nous ça nous fait penser à une maison médicale où l'on dresse le diagnostic pour lutter contre la maladie qui ronge ces enfants. Le but étant la guérison par une bonne dose de normalisation sociale.

## DANS LES MURS

Les murs des institutions correspondent aux directives des politiques sociales. Il est facile au premier coup d'œil de dire qu'on est dans un foyer et non dans une maison. Pourtant il y a bien des personnes qui y habitent. Murs blancs, ou à la décoration bien ordonnée. Mots signés par l'équipe d'entretien pour dire de garder les lieux propres.

Et les éducs ? Ces jeunes sont tellement habitués à être entourés par des professionnels qui sont là pour s'occuper d'eux. Nous avons beau nous sentir très concernés, lorsque le juge choisit de changer le lieu de placement, la relation s'arrête à la date de « fin de prise en



charge ». Nous ne disons pas qu'être éducs doit être un sacerdoce, néanmoins ils nous paraît difficile de l'entrevoir comme un simple travail salarié, puisqu'il s'agit avant tout de créer des liens.

Dans la construction de ce quotidien, nous sentons bien les barrières posées par le cadre de l'institution, lorsqu'ils disent « les éducs » au lieu de dire nos prénoms. Nous n'avons pas envie que notre présence avec eux se justifie seulement par notre statut, mais parce que la dernière fois on s'est éclaté en jouant au foot et qu'avant hier, on s'est disputé au sujet des paroles d'une chanson. Mais il est difficile de dépasser cela quand notre présence à leurs côtés correspond à un salaire. Pourtant, nous n'avons pas non plus envie de nous arrêter à cette barrière, car ce statut nous permet de venir partager ce quotidien avec eux et d'essayer d'y construire autre chose qu'un simple rapport de contrôle et d'autorité.

Si parfois nous avons l'impression de réussir à casser ce cadre institutionnel, la volonté permanente de certains travailleurs sociaux à être reconnus comme des professionnels, des spécialistes, vient mettre des bâtons dans les roues de celui qui aspire à déconstruire ce rapport « professionnels/usagers ». Ainsi on peut voir des enfants être changés de famille d'accueil parce que l'ASE juge qu'ils se sont trop attachés. Tout est fait pour maintenir cette distance professionnelle qui nous raccroche chaque fois plus à un rôle d'agent de normalisation et de contrôle. La perspective que la société ne soit plus découpée entre malade/soignants, inadapté/éducateurs n'est pas compatible avec la volonté d'un ordre social établi.

Le vocabulaire qui entoure ces jeunes est un bon exemple pour entrevoir l'institutionnalisation des relations humaines. Voici quelques exemples de mots utilisés quotidiennement dans tous les foyers, par les éducs et par les jeunes. « Je pars en transfert » pour dire « je pars en vacances ». « J'ai fait de la vêtue et de l'hygiène » pour dire que tu as acheté des fringues et du savon. Nous, il nous semblait que les transferts c'était lorsque les matons changeaient les détenus de maison d'arrêt ?

## QUELLES ALTERNATIVES ?

Vaste question pour un vaste programme... Il faudrait pour cela repenser la protection de l'enfance. Un grand chantier où il va falloir que les politiques, les formations et les professionnels acceptent de se remettre en cause et ce n'est pas gagné !

On a écrit tout ça parce qu'on est en colère contre les institutions existantes, mais aussi parce qu'on est

convaincu que l'on peut faire autrement. Plein d'initiatives sont à imaginer. Parmi elles existent les lieux de vie et d'accueil\* (LVA). Les premiers se sont montés dans les années 70 en opposition aux prises en charges proposées en institutions. Cependant, aujourd'hui les LVA ont la vie dure. Les législateurs et les financeurs leur reprochent bien souvent leur côté trop alternatif, et évoquent la difficulté à contrôler leurs activités. En Ile-et-Vilaine, il y a un an, trois lieux de vie existaient. Deux ont été fermés, l'autre est en cours de reprise. Pour éviter des critiques concernant ces fermetures, le Conseil Général ouvre de nouveaux lieux de vie gérés par ses soins. Des permanents recrutés par eux, dont ce n'est pas réellement la maison. Concrètement c'est un foyer auquel on a donné le titre de lieu de vie parce qu'il est peut-être un peu plus perdu à la campagne, mais il est sous le même contrôle et la même normalisation que les institutions.

Nous, les lieux de vie ça nous parle. Parce que le principe de base c'est qu'il n'y en ait pas un pareil. Les personnes qui y habitent ne sont pas obligatoirement titulaires d'un diplôme d'Etat, par contre elles ont l'envie de partager leur quotidien, et que leur maison soit un lieu où l'on puisse se poser, vivre pendant un temps. Il s'agit d'une maison parmi d'autres, investie par ceux qui y vivent. Des lieux qui ont une histoire que l'on n'a pas cachée derrière la peinture et le carrelage blanc. Créer des espaces de liberté en foyer, certains éducs en ont l'envie, mais la forme institutionnelle est trop rigide et trop bien installée pour le permettre. Les alternatives comme les lieux de vie c'est construire en s'éloignant des protocoles et des organigrammes institutionnels. Alors peut-être que ces lieux pourront être modelés par les premiers concernés : les jeunes. Il serait aussi possible d'imaginer des endroits où les personnes ne sont pas orientées par des caractéristiques prédéfinies (selon si tu es considéré comme jeune, vieux, malade, précaire...) mais plutôt des espaces où plusieurs parcours de vie se rencontrent. Ces lieux sont donc à construire. Vous décrire maintenant le projet idéal n'est pas l'objectif. En tout cas, il serait grand temps de faire autrement, parce que nous, on rentre chez nous le soir à la fin du boulot. Il y en a d'autres qui y vivent. Maintenant que l'idée est lancée, il n'y a plus qu'à...

Deux anonymes



## Note des auteurs

Par manque de place nous n'avons pas pu évoquer la situation des parents dont les enfants sont placés. On ne l'oublie pas pour autant, et il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont ils sont considérés et sur le peu d'accompagnement qui leur est proposé.

1. Chiffre INSEE et Conseil Général de 2013.

## LEXIQUE

**Eh oui, un des moyens pour créer des spécialistes et perdre les autres dans les rouages institutionnels c'est de mettre des sigles partout ! Voici donc quelques éclairages.**

**Placement** — il peut être judiciaire ou contractuel. Le judiciaire signifie que le juge des enfants intervient et prend la décision à la suite d'un signalement. Il décide d'une durée et du type de mesures éducatives. Un placement administratif ou contractuel est fait à la demande ou en accord avec les parents. Ils remplissent un contrat avec le Conseil Général, le juge n'intervient pas. Cependant on peut se demander à quel point cet engagement est libre car un refus de mesure contractuel amène bien souvent les familles dans le bureau du JE.

**Aide Sociale à l'Enfance** — pour ceux à qui ça parle, c'est ce que l'on appelait la DDASS. Le juge confie les enfants à l'ASE (on dit que c'est le service gardien). Ils se chargent de trouver un lieu d'accueil et de mettre en place les mesures préconisées par le juge. Chaque famille est suivie par un référent ASE qui a souvent plus de 30 familles à suivre...

# Quelques regards sur le dispositif RSA

**T**rouver un travail aujourd'hui ? Les chiffres nous le disent : un vrai calvaire ! Mais en plus d'être chômeur/euse, il faudrait se morfondre. Profiter de son temps et de l'argent et de son allocation pour avoir d'autres types d'activités, individuelles ou collectives, et qui plus est épanouissantes, semble être une véritable provocation. Face au discours dominant « travaille puis consomme », on nous dit qu'il vaut mieux accepter « n'importe quel boulot » plutôt que d'être assisté.e.s. On voudrait rendre coupable celui ou celle qui essaie de trouver du sens à ce

qu'il/elle fait. L'objet des témoignages qui suivent n'est pas de faire reposer la responsabilité de ce système coercitif sur les seuls agents locaux d'insertion, qui n'en sont que le dernier maillon. Certain.e.s subissent ce dispositif et ont peu de marge de manœuvre, d'autres se réapproprient un discours culpabilisant et sont parfois vecteurs de violence dans les entretiens individualisés qui aboutissent à la signature « d'un contrat d'insertion ». Bref, ici, pas de dossier de fond – mais sans doute que ça viendra – seulement quelques regards de Rsa-istes, qui interrogent le sens du travail.

• • •

## UNE INFORMATION MUNICIPALE

Dans la dernière parution du journal *Les Rennais*, on peut voir en couverture : « Invitation à « Je touche le RSA » : ils témoignent pour tordre le coup au cliché. »

Dans sa 19<sup>ème</sup> édition de septembre – octobre 2014, le magazine de l'information municipale nous présente les personnes qui touchent le RSA en utilisant des termes comme « processus de désinsertion », « coups de blues à répétition », « mort sociale », sous un angle en somme très triste, misérabiliste. Surtout, ils nous les présentent comme ayant avant tout l'envie de trouver du travail. Le modèle du travail salarié est-il donc le seul bénéfique pour tous et toutes ? A voir les publicités qui jalonnent les colonnes de *Les Rennais* – pour des agences immobilières, des forfaits Internet, un centre commercial – on peut penser que ce sont surtout leurs annonceurs qui ont intérêt à faire croire à cette idée. Comment les marchands arriveraient ils à vendre leurs maisons, leurs Iphone, leurs clubs de vacances, s'ils ne faisaient pas entendre l'idée que le bonheur réside dans la consommation ? Comment arriveraient ils à construire leurs maisons, leurs Iphone s'ils ne faisaient pas entendre la seule idée que la normalité c'est le travail salarié ?

Ramine

## EXTRAIT D'UN ENTRETIEN

(DANS UNE COMMUNE DE RENNES MÉTROPOLE EN OCTOBRE 2014)

- Quand vous allez sur Pôle Emploi, est-ce que vous voyez d'autres offres de technicien ou qui seraient peut-être dans ce secteur d'activité ?  
- Non.  
- Non plus.  
- Non. Très peu. Et récemment, non. Après y a pas beaucoup d'offres sur Pôle Emploi par rapport au marché du travail... je pense que vous en êtes consciente.  
- Euh... Ouais, là il se trouve qu'on a quand même beaucoup de gens qui arrivent à trouver des solutions, donc... j'ai l'impression que ça reprend un peu quand même.  
- Ouais... je vous suggère d'aller vérifier les chiffres du chômage.  
- Enfin, vous allez pas me tenir ce discours là ! Nous ce qu'on vous demande c'est déjà de vous positionner sur le marché de l'emploi, on peut pas en avoir si on cherche pas, d'accord ?  
- Je suis positionné sur une recherche d'emploi. Maintenant, allez dire aux gens qui sont au chômage et qui sont de plus en plus nombreux, « y a des solutions,

y en a qui y arrivent » !  
- Y en a ! Heureusement ! Heureusement qu'y en a !  
- Y en a, ouais. Y a quand même de plus en plus de personnes qui n'y arrivent pas.  
- Ah ouais, ouais, mais est-ce que pour autant il ne faut pas, euh, il faut...  
- Essayer ? Ouais, ouais.  
- Bon ben, ouais. Qui ne cherche pas ne trouve pas, ça c'est sûr.  
- Mais qui cherche ne trouve pas forcément.  
- Qui cherche ne trouve pas, mais vous, vous avez pas cherché, là, depuis 3 ans. Donc là l'objectif, c'est de chercher.  
- Vous savez pas. J'ai pas cherché de manière conventionnelle, c'est ça qui vous dérange.  
- Comment ?  
- C'est ça qui vous dérange, qu'on soit pas dans les clous ! C'est bien ça que vous nous dites, qu'on n'est pas dans les clous. Mais me dites pas que j'ai pas cherché pendant 3 ans. J'ai cherché à me réorienter, j'ai cherché plein de choses...

## EN CHANTIER

Ma ville est en travaux. Ma vie aussi et c'est ce que j'essaie d'expliquer à chaque fois à ma conseillère RSA. Elle, elle m'explique que je ne suis pas vraiment le « public reçu par les CCAS ». Ouais, c'est vrai, quand on est fauché et qu'on ne trouve pas de boulot, être une française moyenne diplômée à bac+3 ça fait une différence. Je n'ai toujours pas compris le rapport entre cette phrase et mon compte en banque qui coule à pic, et parfois j'ai envie de sortir de tous ces dédales de bureaux administratifs qui ont toujours une bonne raison de vous faire sentir coupable en hurlant « bordel c'est pas moi qui détourne des millions, laissez moi être pauvre en toute tranquillité ! »

Je vous entends d'ici ; si vous êtes au RSA c'est que vous ne travaillez pas, vous avez le temps de griffonner ces quelques lignes, vous avez sûrement un peu du profil de tous ces intermittents assistés et de ces chômeurs pour lesquels on cotise en se levant tous les matins à 6h. J'ai parfois envie de rétorquer que moi aussi je me suis faite exploiter par des boîtes pourries à 7,39€ de l'heure, et qu'ayant remarqué que la vie est totalement éphémère, je ne vois absolument pas pour quel motif j'irais travailler pour gonfler le portefeuille de quelques actionnaires qui avaient sûrement déjà bien assez d'argent pour manger au restaurant sans avoir à spéculer sur le dos des autres. Mais chacun sa conscience.

Marie L.

• • •

Dossier mijoté par Marianne



Extrait de « Chronique de travail intérieure » sur Grandpapier par Pierre Ramine (www.grandpapier.org)

# Réflexions sur l'esclavage des bêtes

*Soyez la crainte et l'effroi de tous les animaux de la terre et de tous les oiseaux du ciel, comme de tout ce dont la terre fourmille et de tous les poissons de la mer ; ils sont livrés entre vos mains.*

*La Bible – La Génèse 9 :2*

**L**e monde des animaux est un monde conscient et sensible. Pour les humain-es, il comprend différentes sous-catégories d'animaux. Chaque sous-catégorie a une fonction particulière qui varie selon les cultures : ici des restes de chiens sont à consommer, là ce sont des restes de cochons. Partout, nous récusons l'entière des animaux. Notre considération à leur égard est plutôt sélective : tantôt nous distribuons des caresses, tantôt des coups. À chaque fois selon nos intérêts propres.

Les morceaux d'animaux sont massivement présents dans notre quotidien. Ils participent à la plupart des moments de convivialité culinaire que nous partageons. Ce sont des restes imbibés de douleur que nous mastiquons le plus souvent paisiblement : un grand minimum de 60 milliards d'animaux sont produits et tués chaque année pour nos « besoins ». En France, chaque personne consommerait par an une moyenne de 67,7 kg de viande. Pour une commune comme Rennes, qui dépasse les 204 000 habitant-es, je vous laisse calculer les tonnes de chair nécessaire. Et surtout, je vous laisse essayer d'évaluer la quantité de souffrance animale que masquera le résultat trouvé.

Toujours la même banalité : très-très rares sont les occasions où nous tenons compte des souffrances que nous infligeons aux bêtes. Selon des préceptes identiques à ceux de la bible, nous choisissons d'user des animaux pour les spectacles – cirque et taumachie par exemples – ou les produits dérivés – laine et œufs par exemples – ou encore dans l'expérimentation animale – l'université de Beaulieu de Rennes a ainsi ses propres élevages pour ses « recherches ».

Partout, sur la quasi-totalité du globe, il est impossible d'échapper à cette banalisation et à cette consommation d'animaux.

## LA CHAIR À RENNES

Concernant spécialement le viandisme, en 20 ans, le paysage rennais a connu un changement que peu de gens s'accordent à considérer. Lors des déplacements en ville, on ne croise plus autant de boucheries avec leurs produits exposés : langues, épauls, cervelles et carcasses dépecées. Dans les boucheries qui subsistent, la chair animale n'est plus fièrement crochetée dans les vitrines comme auparavant. Notons par ailleurs que plusieurs magasins de fourrure ont aussi mis la clé sous la porte.

Bien sûr, ça ne signifie pas que le sort fait aux animaux est meilleur. C'est simplement que les signes ostentatoires de consommation d'animaux ont perdu un peu de leur superbe et se sont modifiés. Les morceaux de bêtes sont plutôt étalés maintenant surtout dans les (super)marchés et les biocoops, avec toujours la même violence intrinsèque.

Parallèlement à cela, certains restaurants et certains

snacks se sont adaptés aux nouvelles habitudes alimentaires végétariennes, voire végétaliennes. La difficulté pour trouver en ville un repas qui tend à éviter l'exploitation animale est maintenant moins grande.

Des changements sont donc en cours.

## NE PLUS MÂCHER... NOS MOTS

Les désastres écologiques et des « maladies animales » successives auront sans aucun doute très largement contribué à cette évolution. Cependant, les divers groupes de libération animale qui se sont succédés à Rennes ces dernières années ont aussi participé à ce changement, à leur mesure et avec leurs moyens. On pense ici au *Collectif Antispéciste de l'Ouest* ou au *Koala*. Avec eux, le problème de l'exploitation animale a pu voir le jour publiquement, de façon certes insuffisante et irrégulière mais malgré tout dérangeante pour le spécisme généralisé<sup>1</sup>.

Il y a quelques années, la prise en compte des intérêts des animaux était inconcevable et décriée. Divers groupes de gauche caricaturaient, viraient ou censuraient les membres ou les sympathisant-es qui dénonçaient les actes injustes subis par les bêtes. On se souvient du sarcasme et des insultes : « brouteur d'herbes », « révisionniste », etc. On se souvient aussi d'avoir été fouillé-e à l'entrée d'un événement anarchiste où nous devions tenir une table de presse.



Ces situations déplorables ne se produisent plus, non pas parce que la gauche s'est améliorée, mais parce que l'activisme pour la libération animale n'est plus aussi incisif à Rennes.

Les résistances pour garder les bénéfices de l'oppression animale fonctionnent sur le même mode que pour d'autres systèmes de domination : il ne faut pas que l'analyse et les actes froissent les dominants. Par exemple, dans le racisme, comme dans le patriarcat, la critique et l'opposition à l'oppression ne sont tolérables que si elles n'impliquent pas

personnellement et intimement ; autrement dit, seulement si les blanc-hes ou les hommes gardent leur pouvoir, seulement si elles ne remettent pas en cause les bénéfices des oppresseurs. En bref, l'opposition au pouvoir des dominants n'est tolérée que quand elle est non-menaçante. Dans le cas contraire, des réactions épidermiques de défenses surgissent bruyamment, violemment. Il en va de même avec le spécisme. De façon générale, y compris dans le milieu « progressiste », le végétarisme et le végétalisme sont tolérés tant qu'ils sont pratiqués comme une spécificité culinaire dépolitisée. Autrement : réactions épidermiques contre les rabat-joie. Voilà ce qu'ont appris à leurs dépens les activistes de la libération animale. Et c'est ce qui explique les désormais plus nombreux « picnics vegans ».

Cependant, même si les activistes de la libération animale reçoivent toujours les mêmes résistances, elles interpellent maintenant l'ensemble de la population. De sorte que de vastes campagnes, comme celles coordonnées par exemple par le groupe *L214*, pèsent désormais dans différents espaces. L'impact est prometteur. Et le *Collectif Rennais pour les Animaux* qui cherche à les relayer ici mérite qu'on consolide ses initiatives.

## RETROUVER L'ÉLAN DE L'ANTISPÉCISME

Nous avons des questions urgentes à résoudre : pourquoi sommes-nous si insensibles aux sorts des animaux non-humains ? Face aux souffrances, pouvons-nous nous contenter d'un simple : « ce ne sont que des bêtes » ? La présence d'une différence anatomique peut-elle justifier les supplices qu'on inflige ? La satisfaction que nous éprouvons à produire et à consommer des restes d'animaux est-elle suffisante pour légitimer nos actes ? La baisse de la consommation de viande importe-t-elle vraiment pour les animaux qui continuent d'être hachés, menus ?

Les hommes vont-ils continuer à incarner la virilité en défiant une nature animale ? S'agit-il d'affirmer notre franchouillardise par différentes recettes « pinard et saucisson » ? S'agit-il de nous sentir plus humain-es en convivialisant autour d'animaux non-humains violents ?

Les questions sont nombreuses, et les réponses rares. Pourtant, les logiques acquises dans d'autres engagements devraient faciliter notre réflexion et nous permettre de gagner ainsi en cohérence pratique.

Yeun

– seul responsable mais –  
avec les bons conseils de Coco

1. « Le spécisme est à l'espèce ce que le racisme et le sexisme sont respectivement à la race et au sexe : la volonté de ne pas prendre en compte (ou de moins prendre en compte) les intérêts de certains – ici, les animaux – au bénéfice d'autres – les humains – en prétextant des différences réelles ou imaginaires, mais toujours dépourvues de lien logique avec ce qu'elles sont censées justifier. » (définition proposée par Les cahiers antispécistes)

# Le travail saigne la santé



X. se sent un peu en prison. Il doit rester chez lui de 9h et 11h et de 14h à 16h en semaine. A tourner dans sa tête son expérience dans son entreprise. Car s'il ne doit pas sortir, c'est parce qu'il est en arrêt de travail ; pour empêcher le patron de faire pression sur lui, c'est lui qu'on enferme. Ça sonne un peu comme une punition.

L'histoire se déroule dans une commune de Rennes Métropole, en 2014. Les faits sont réels mais ne sont pas tous retranscrits. L'anonymat a été utilisé pour ne pas porter préjudice à notre ami.e.

DÈS LE DÉBUT, ÇA M'A SEMBLÉ LOUCHE. APRÈS UNE « ÉVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL » DANS CETTE ENTREPRISE, J'AI ÉTÉ EMBAUCHÉ EN « CONTRAT D'INSERTION »... MAIS SANS CONTRAT ! POUR ÇA IL M'A FALLU ATTENDRE QUATRE MOIS !



DÈS LA FIN DE L'EMTI, MON TRAVAIL A CHANGÉ. JE FAISAIS LA MAINTENANCE DES MACHINES, JE DEVAIS SORTIR D'ÉNORMES POUVELLES. MAIS SURTOUT JE DEVAIS NETTOYER DES MACHINES AVEC DES PRODUITS TOXIQUES, SANS AVOIR DE GANTS. J'AI DÛ LES ACHETER MOI-MÊME. LE PATRON A DIT QUE NON, LES PRODUITS NE SONT PAS TOXIQUES. MAIS POURQUOI ILS ONT FAIT FONDRE MES GANTS ALORS ?



LE PATRON SAVAIT DÉJÀ QUE JE SUIS ÉTRANGER MAIS QUAND IL A APPRIS QUE JE SUIS CÉLIBATAIRE ET SANS FAMILLE, IL M'A FAIT NETTOYER SA VOITURE, M'A EMPÊCHÉ DE PRENDRE LES PAUSES COMME LES AUTRES, M'A IMPOSÉ DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES. IL ME PARLAIT COMME UN MILITAIRE. MOI J'EN AI CONNU DANS MON PAYS DES MILITAIRES. JE NE PEUX PAS LES SUPPORTER.

LA NUIT, JE ME RÉVEILLE, AVEC QUELQUE CHOSE QUI ÉCRASE MES POUMONS. J'ÉTOUFFE. JE NE PEUX PAS DORMIR. JE NE SAIS PAS POURQUOI, JE N'ARRIVE PAS À RESPIRER.



C'EST L'ENCRE QUI DOIT ÊTRE NETTOYÉE AVEC CES PRODUITS. LES MACHINES SERVENT À IMPRIMER DES ÉTIQUETTES POUR DES SUPERMARCHÉS ET DES FABRICANTS DE COSMÉTIQUES.

ON PEUT DIRE QUE MON ENTREPRISE TRAVAILLE POUR DES ENSEIGNES ET DES MARQUES CÉLÈBRES. ON NE S'EN REND PAS COMPTE QUAND ON TRAVAILLE ICI.



LE MATIN JE PRENAIS LE BUS PUIS LE MÉTRO, PUIS UN AUTRE BUS, ET LE SOIR JE PRENAIS LE BUS, PUIS LE MÉTRO PUIS UN AUTRE BUS. UN SOIR JE SUIS OBLIGÉ DE RESTER PLUS TARD, JE FINIS LE DERNIER. JE SUIS SEUL, JE SUFFOQUE. JE N'ARRIVE PRESQUE PLUS À MARCHER, MON SAC SEMBLE PESER UNE TONNE. JE FAIS DU STOP MAIS PERSONNE NE S'ARRÊTE...



J'AI HÂTE QUE TOUT ÇA FINISSE. JE VEUX SIMPLEMENT ROMPRE LE CONTRAT, POUVOIR ENFIN SORTIR DE CHEZ MOI, RETROUVER DU TRAVAIL. C'EST PAS UNE VIE COMME ÇA. J'AI RENCONTRÉ DES GENS, C'EST CE QUI ME FAIT PLAISIR LÀ DEDANS. MAIS POUR LE RESTE, J'AI ENVIE D'OUBLIER TOUTE CETTE HISTOIRE.



C'EST DIFFICILE L'ARRÊT MALADIE, IL FAUT DES PREUVES. JE DOIS FAIRE DES EXAMENS DES POUMONS, MAIS J'AI BESOIN DE LA LISTE DES PRODUITS. LE PATRON NE L'A PAS DONNÉ À LA MÉDECINE DU TRAVAIL, NORMALEMENT C'EST OBLIGATOIRE. L'INSPECTION DU TRAVAIL N'ARRIVE PAS À OBTENIR

CETTE LISTE. ALORS ON A DIT QUE MON ARRÊT N'ÉTAIT PAS JUSTIFIÉ. ON A ARRÊTÉ DE ME VERSER MES INDEMNITÉS. POURTANT ON EST QUAND MÊME VENU VÉRIFIER QUE J'ÉTAIS TOUJOURS ENFERMÉ CHEZ MOI ET PAS DEHORS À PROFITER DU SOLEIL. C'EST UN PEU LE MONDE À L'ENVERS.

UN JOUR DANS LA RUE J'AI RENCONTRÉ DES GENS QUI M'ONT PROPOSÉ DE M'AIDER. J'AI OBTENU UN ARRÊT MALADIE. J'AI ÉCRIT AU PATRON QUE LES PRODUITS ÉTAIENT DANGEREUX ET TRAVAILLER SANS PROTECTION AUSSI.

POURQUOI LES ADMINISTRATIONS S'ACHARNENT SUR LA VICTIME ET NON SUR SON EMPLOYEUR ? COMMENT S'ÉTONNER QUE LES SALARIÉS N'ESSAIENT PAS DE FAIRE RESPECTER LEURS DROITS QUAND ON LES TRAITÉ AINSI ? T. N'EST PLUS SEUL, SOUTENU DANS SES DÉMARCHES PAR DES PERSONNES DEVENUS DES AMIE.S. MAIS À L'HEURE OÙ NOUS ÉCRIVONS, LA SITUATION EST LOIN D'ÊTRE RÉGLÉE. ET POUR UNE PERSONNE AIDÉE, COMBIEN D'AUTRES DANS LA GALÈRE ?

TEXTE : MARIANNE  
DESSINS : JULIEN



# L'antichambre de l'expulsion

**L**a difficulté de rédiger ce texte repose sur le fait que beaucoup de mots sont connotés. Peu à peu je tente de déconstruire mes représentations sociales, mon rapport à certaines notions comme « étranger ». Je tâcherai donc d'être au plus juste avec mes réflexions actuelles et de les exprimer le plus longtemps possible.

Un Centre de Rétention Administrative (CRA) c'est quoi ? C'est un établissement de privation de libertés dans lequel sont détenues des personnes étrangères au pays dans lequel elles résident. Ces personnes sont retenues car l'administration ne leur reconnaît pas le droit de séjourner sur le territoire et a décidé leur expulsion.

À Rennes, il se définit par sept bâtiments d'hébergement dont un pouvant accueillir des femmes et enfants (actuellement les femmes représentent 49% des migrant.e.s). Les chambres pour deux personnes sont équipées d'un mobilier carcéral en métal vissé au sol. Une cour avec un terrain de basket est aujourd'hui non visible de l'extérieur car l'équipe a pris le soin d'étendre une large bâche pour éviter les parloirs sauvages. Un bâtiment est accolé à la cour, comprenant les bureaux des intervenant.e.s (la Cimade<sup>1</sup>, OFII<sup>2</sup>, service médical, deux salles de visite, salle de fonctionnaires affectés à la rétention) ; un second bâtiment comprend l'accueil et autres services administratifs. Il y a aujourd'hui 23 CRA en France.

Froideur, hostilité, calme, isolement, violence.

Voilà ce que j'ai envie de dire quand j'arrive au CRA de Saint-Jacques de la Lande, à côté de Rennes. Avant d'y arriver, j'aperçois l'aéroport. Des avions sont parfois affectés pour l'expulsion de certaines personnes détenues. J'entrevois aussi un terrain pour l'accueil des gens du voyage pour arriver enfin devant de hautes grilles et des barbelés. Un interphone permet de rentrer en contact avec la PAF (Police Aux Frontières). Je viens rendre visite à M. Un flic vient m'ouvrir la grille.

Je passe une première porte, puis une seconde, puis une troisième. Je laisse mes papiers à l'entrée (indispensable pour entrer). Je dépose mes affaires dans un casier. Rien ne doit être introduit dans la salle de visite. À la rigueur, un crayon et un carnet peuvent être autorisés. Je rentre dans la salle hostile. Une table et trois chaises m'attendent. M. n'est pas là. Je viens rencontrer une personne que je ne connais pas et qui ne me connaît pas. Ce que je sais c'est qu'il est enfermé ici parce qu'il n'est pas autorisé à séjourner ici, sur notre cher territoire. Il rêve très certainement d'une vie meilleure. Il souhaite peut-être échapper aux persécutions. Il souhaite circuler « librement ». Il cherche à s'émanciper. Il souhaite vivre.

J'ai 30 minutes pour rencontrer M. Maladroitement, je pourrai lui demander s'il va bien. Il me répondra que non. Il ne comprend même pas ce qu'il fait là. L'échange est ponctué de silences. « La visite est terminée, les 30 minutes se sont écoulées ! » Il repart vers la télévision qui hurle ou vers sa chambre où l'intimité lui manque. Je quitte la salle. Je reprends mes affaires dans le casier. Je reprends mes papiers. Première porte, seconde porte, troisième porte. Un flic me raccompagne à la grille.

Je m'en vais chargée. Sera t-il expulsé cette nuit ? Tiendra t-il le coup ? Sera t-il encore maltraité par certain.e.s flics ? Sera t-il entendu ? Sera t-il libéré ? Je suis dehors. Je repars laissant derrière moi ces gens. Le soleil brille aujourd'hui, mais pas pour tout le monde.

Aurélié

1. La Cimade est une association qui soutient, accompagne et défend les droits des migrant.e.s.
2. Office Français de l'Immigration et de l'Intégration : établissement public administratif de l'Etat, qui met en œuvre la politique définie par le Ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale.

• • •

## UNE SIMPLE FORMALITE

Le 6 octobre, on tirait sur un homme. Celui-ci est entré dans la préfecture d'Ille-et-Vilaine en brandissant une barre de fer et en menaçant de s'immoler avec un bidon d'essence. Ensuite il a fui quelques bâtiments plus loin, a été retrouvé, puis blessé à la jambe par le tir d'un policier qui se sentait menacé. Le Télégramme nous expliquait le jour même que « vendredi après-midi, ce citoyen congolais avait déjà causé quelques inquiétudes au personnel du guichet des étrangers. Venu renouveler son titre de séjour, dont la reconduction ne posait d'ailleurs aucun problème, il n'avait pu obtenir le document demandé puisque son dossier n'était pas complet. L'agent du guichet lui a alors indiqué la marche à suivre et l'a engagé à prendre rendez-vous. Après quelques éclats de voix peu aimables aux allures de menaces, l'homme était parti. » Comment ne pas parler de manipulation de l'information quand on sait qu'il tentait de renouveler son titre de séjour de 10 ans depuis le mois d'août ? On sait aussi que d'une manière plus générale, même si les files d'attente ont artificiellement diminué depuis la mise en place des rendez-vous obligatoires, les conditions d'accueil à la préfecture d'Ille-et-Vilaine ne cessent de se dégrader (voir Gargarismes #1) et la liste des pièces à joindre aux dossiers de demande de titre de séjour, non exhaustive, ne cesse de changer. Des associations de soutien aux migrant.e.s et certains partis et syndicats dénoncent dans un communiqué « cette maltraitance institutionnelle [...] génératrice de tensions et de souffrances qui peuvent conduire à des comportements irrationnels chez des personnes fragilisées maintenues dans une vulnérabilité et une précarité intolérables. »

## AD NAUSEAM

A l'heure où on boucle ce numéro, l'opération Mos Maiorum (« mœurs des anciens » - sic) est toujours en cours. Plusieurs associations et collectifs de soutien aux personnes migrantes avaient alerté début octobre de la préparation de cette véritable chasse aux migrant.e.s. Une opération « coordonnée par le ministère italien de l'Immigration avec le soutien de Frontex et d'Europol », explique la Cimade dans un communiqué. « Derrière l'objectif de démantèlement de réseaux des passeurs, l'interpellation massive de personnes en situation irrégulière est visée. Les contrôles aux frontières extérieures, mais aussi au sein de l'espace Schengen (notamment ports, gares, aéroports) ont été renforcés du 13 au 26 octobre 2014. » L'association dénonce le fait qu'à travers « de telles opérations, les institutions européennes nourrissent le fantasme d'une invasion criminelle en Europe. »

Elle explique également que « les réseaux mafieux et criminels n'existeraient pas si des voies d'entrées dites légales étaient accessibles pour les personnes migrantes et réfugiées » pour finir par rappeler que « depuis le début de l'année 2014, plus de 3000 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée. Le dialogue de sourds atteint son paroxysme. »

Et si la colère suivait ?

## DES GENS A LA RUE & DES LOGEMENTS VIDES = ?

Cet été, une cinquantaine de personnes a vécu sous tentes sur un petit bout d'espace vert réquisitionné par une association à Cleunay ! Ces migrant(e)s avaient pour la plupart été hébergé(e)s en hôtels par la préfecture jusqu'en mars ou juin, suite à la fermeture du squat de l'église Saint Marc. De nationalité géorgienne, libyenne, arménienne, espagnole, albanaise ou congolaise, elles vivent pour la plupart à Rennes depuis plusieurs années et demandent la protection de l'État français, qui a obligation de les mettre à l'abri. L'État ne respectant pas la loi, les associations se sont adressées à la Mairie, sans résultat dans un premier temps. Une nuit d'août, ces personnes ont été agressées par 7 hommes armés de barres et de chaînes pendant plusieurs heures... A priori pas d'atteintes physiques mais injures racistes et menaces. La préfecture a parlé de « conflit de voisinage » (!), pendant que le Front National en profitait pour tracter à Cleunay, espérant monter les habitant(e)s contre ces familles. Beaucoup ne semblent pas avoir été dupes et sont venu(e)s alors apporter leur soutien au campement. Les familles ont finalement été expulsées début septembre. Entre temps, des bénévoles de l'association *Un toit c'est un droit* et des élus de la liste *Changez la ville* sont intervenu(e)s pour demander la mise en application de la promesse de campagne de Nathalie Appéré : « Pas d'enfants à la rue à Rennes. » Promesse non-tenue pour les familles dont l'une des personnes a reçu une obligation à quitter le territoire français, tandis que les autres familles, n'obtenant pas de place pour quelques nuits au 115, sont désormais logées la nuit à l'hôtel. Elles n'ont pas accès aux chambres la journée et cette mise à l'abri est reconduite de semaine en semaine alors que Rennes Métropole compte toujours plus de 11000 logements vacants (chiffres INSEE, 2011). En attente de réquisitions, de conventions...

Plus d'infos : untoitundroit35.blogspot.fr

## LES « INTERLUTTANTS » EN BREF

Le 22 mars 2014, le Medef et notre cher gouvernement signaient les accords de réforme de l'Unedic, visant à supprimer les annexes 8 et 10 pour les intermittents, c'est-à-dire leur régime d'assurance chômage, et allongeant le délai de carence, c'est-à-dire le délai pour percevoir les indemnités de chômage. Malgré une vague de protestations, de manifestations et de grèves jusque dans les festivals de l'été, personne dans les hautes sphères n'a voulu revenir sur cet accord.

Le bilan après l'été ? Un bon nombre de CIP (collectifs intermittents et précaires) se sont montés au quatre coins de l'hexagone, organisant actions et informations ; des prises de paroles à Rennes ont notamment eu lieu durant *Mythos* et devraient se renouveler durant *Le Grand Soufflet*, avec une grève suivie le 1<sup>er</sup> octobre. Entre temps, il y a eu aussi cette quantité incalculable de demandeurs d'emplois radiés et d'intermittents à qui l'on a réclamé des sommes indûment perçues, l'exemple le plus connu étant Yvon Le Men à qui Pôle Emploi demande 30000 € de remboursement ; le poète en a signé un livre avec le dessinateur Pef, *En fin de droits*. La coupe est pleine mais nos dirigeants ne semblent pas vouloir la vider. À quand le grand débordement ?

Pour plus d'informations, voir l'article « Intermittents, Unedic, Réformes : tentative de dossier » sur [www.imprimerienoctrne.com](http://www.imprimerienoctrne.com)

brèves

## VA TE FAIRE GENTRIFIER !

Rue Maréchal Joffre, vers République, on peut maintenant pêter dans la soie au *Balthazar*, « *vraisemblablement le premier hôtel 5 étoiles rennais* » d'après *Ouest-France*. Forcément, pas besoin d'un diplôme de commerce pour comprendre que « *le tourisme d'affaires et familial va se développer dans la ville, avec notamment le futur centre des Congrès.* » Comme on n'est pas bête, on avait aussi deviné que la 2<sup>e</sup> station de métro à Sainte-Anne servira à « *accompagner l'accueil des nouvelles activités dans le centre-ville Nord (commerces, services, équipements dont le futur Palais des Congrès)* » - ça, c'est le site de Rennes Métropole, mais c'est vrai que ça ressemble à du Ouest-truc comme deux gouttes de champagne. Et vu qu'on n'est vraiment pas con, on pense que la future gare, joliment sertie dans le nouveau quartier EuroRennes, permettra aux mêmes d'arriver peinards par la flambante ligne à grande vitesse. Hop, une petite balade au bien policé « *parc naturel urbain* » de Saint-Martin finira de convaincre qu'il faut décidément s'installer par ici, mon chéri, dans un de ces logements neufs conçus « *sur un site exceptionnel, au bord de l'eau* »...

Début octobre, le jour où on écrit ces lignes, en deux endroits différents de la ville des propriétaires ont montré les dents pour expulser, sous le regard approbateur des flics, des personnes occupant leurs maisons. Vides. Depuis des mois. Il fait bon vivre à Rennes, non ?

## C'EST POUR TON BIEN

La carte KorriGo avait déjà valu en 2006 un fier titre à Rennes Métropole aux *Big Brother Awards*, qui « récompensent » les pires atteintes à la vie privée et aux libertés individuelles. En 2012, la carte s'étendait à l'ensemble du réseau TER breton pour devenir « *un sésame rendant la chaîne des transports plus fluide.* » La même année, c'est aussi les réseaux de transports de Brest, Quimper, Lorient et du département des Côtes d'Armor qui étaient conquis. Mais « *l'universalité* » tant vantée ne s'arrête pas là puisqu'on a appris cet été que « *l'ambition de KorriGo se place à l'échelle de l'ensemble du territoire breton.* » Oui, à travers le nouveau projet « *KorriGo Services* » qui permettra de prendre le métro pour aller à la piscine ou au *Graumont* en passant payer *sans contact* son croissant à la *Drioche Borée* du coin. Emprunts à la BU ? Plateau repas au RU ? *KorriGo !*

Toute nos vies tracées dans une carte lisible par, par... par qui, au fait ? Pas mal de monde, et même plus si on en croit la DCRI (les môssieurs du renseignement intérieur) qui expliquait en 2012 comment lire une puce sans contact à... 15 mètres. Mais vous, au fait, vous savez ce qu'elle connaît sur vous, votre carte ?

## appel à contributions

Un coup de gueule ? Une info à partager ? Envie d'enquêter ? De dessiner et croquer ?

*Gargarismes* est avide de nouvelles idées et contributions !

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on en discute ensemble avant : pour enquêter avec vous si besoin, pour rencontrer les autres personnes bossant sur le numéro, pour ajuster la taille ou le contenu d'un article - bref, pour qu'on voit s'il reste de la place et qu'on discute de notre « *ligne éditoriale* ». Mais ne vous en faites pas : elle fait quelques zigzag, il reste de la marge de manœuvre pour votre fantaisie !



Vu la taille de la liste des points de vente, vous comprenez qu'on accepte bien volontiers les coups de main pour la diffusion ! Vente sur les marchés, permanences, dénichage de points de vente... Et en attendant une *formule magique* d'abonnement, c'est déjà possible de faire un don de soutien ou de se *transformer* en « *lecteurE-diffuseurE* » en payant plusieurs exemplaires à jeter sur vos ami.e.s, voisin.e.s et grand-parents !

## où nous trouver ?

*Planète Io* - 7, rue Saint Louis

*La Cour des Miracles* - 18, rue de Penhoët

*Le Papier Timbré* - 39, rue de Dinan

&

sans doute ailleurs (ouvrez l'oeil !)

&

au hasard des marchés, concerts, événements...

## contact

[gargamail@riseup.net](mailto:gargamail@riseup.net)

